

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,



RESPICE STELLAM; VOCA MARIAM.

Recueil périodique.

Vol. 3.

MONTREAL, 24 JUIN 1842.

No. 35.

SACERDOCE ECCLÉSIASTIQUE.

Depuis quelque temps la presse retentit contre le clergé catholique de déclamations surannées et qu'on prend à tâche de rajeunir. Il est donc du devoir de l'orateur évangélique de réduire à leur juste valeur toutes ces accusations, et c'est ce qu'a fait dans un de ses sermons M. Pabbé Fayet avec son talent accoutumé.

On répète toujours que l'*esprit-prêtre* est un esprit d'ignorance et de préjugés qui pousse les peuples à rétrograder vers la barbarie; et l'histoire qui n'est pas falsifiée répond à chaque page que l'*esprit-prêtre* et le seul *esprit-prêtre* a civilisé toute la terre.

On a dit aussi que le *parti-prêtre* est un parti d'oppression et de despotisme; et l'histoire répond que l'action bienfaisante du clergé catholique a détruit l'esclavage et tiré le monde de la servitude.

L'orateur a considéré le ministère sacerdotal dans ses rapports avec les nations déjà policées à sa naissance, dans ses rapports avec les peuples barbares à la chute de l'empire romain, et dans ses rap-

ports avec les peuples sauvages dans des temps plus rapprochés de nous.

1. Douze pauvres pêcheurs sont envoyés pour enseigner et baptiser toutes les nations. Leur chef marche vers le cœur de l'empire et le premier arrive à la capitale ; il y est bientôt suivi de Jean et de Paul, le plus grand des disciples. Et que vont-ils apprendre, ces pauvres prêtres, au peuple-roi qui habite la ville éternelle ? Ils viennent le civiliser. Ouvrez le code des lois romaines telles qu'elles étaient en vigueur à la première prédication des prêtres catholiques : quel savant mépris de l'espèce humaine ! quelle habile oppression de tout ce qui est faible !

“ Les enfans, espérance de l'avenir, et si dignes de la protection de l'Etat, y étaient abandonnés sans défense aux passions violentes de leurs parens. La mère, sous l'égide des lois, pouvait impunément les détruire par l'infanticide ; le père recevait du pouvoir public le droit de les tuer ou de les vendre. L'enfant naissant était mis aux pieds de son père transformé en juge ; et le despote, en le levant de terre, lui permettait de vivre, ou, en l'y laissant, le condamnait à mourir : et de là vient cette manière de parler qui a passé dans notre langue, *élever les enfans*. Les pauvres, et le nombre en était grand, n'avaient à attendre ni asile, ni secours, ni commisération de personne : ils erraient dans les villes comme les brutes abandonnées ; et quand la faim était extrême, quand leurs gémissemens importunaient la cité, quand le cri déchirant de leur détresse pénétrait sous les lambris dorés où l'opulence engraisait les heureux du siècle, il sortait de ces temples du plaisir et de la bonne chère l'ordre inhumain de ramasser les pauvres, de les entasser sur un vaisseau, et de noyer dans la mer leurs plaintes et leur misère.

“ Quelle barbarie surtout dans les spectacles de l'amphithéâtre ! Le plaisir de faire répandre et de voir couler le sang humain ne voulait être troublé par aucune plainte importune ; il fallait que les victimes étouffassent tout gémissement, et que, la poitrine entr'ouverte par le fer, elles eussent soin de sourire à leurs maîtres, de tomber avec grâce sur l'arène, et de rendre élégamment le dernier soupir. Mais voilà que le sacerdoce catholique, entrant dans la ville éternelle, y proclame la loi d'humanité, la loi de charité, la loi de fraternité dont les païens n'avaient pas même le nom dans leur langue ; et ses accens divins font sortir de l'antique et savante barbarie, cette admirable civilisation où tous les hommes, enfans d'un même Dieu, frères du même Sauveur, ne sont plus que les membres vivans du même corps et les rejetons innombrables de la même famille.”

2. Pendant que les Barbares du Nord, victorieux sur tous les points, fouillaient les décombres de la civilisation pour y chercher l'or et le fer, les prêtres descendirent avec eux dans ces ruines pour en sauver d'autres trésors : ils arrachèrent aux flamines les manuscrits à demi-consumés, les chefs-d'œuvre des arts, les savantes productions des sages de l'antiquité, les historiens, les poètes, les orateurs qui nous restent encore. Bientôt ils apprirent aux enfans des

barbares à lire, à écrire, et, ouvrant le livre des Évangiles, ils firent marcher de front l'instruction qui éclaire l'esprit, et l'éducation qui forme les mœurs. A côté des petites écoles ils fondèrent des collèges, puis ils établirent ces Universités célèbres qui ont jeté un si grand éclat dans l'Europe régénérée.

“ Et une superbe ignorance s'étonne aujourd'hui, s'écrie l'orateur, de l'influence sacerdotale sur les sociétés humaines pendant tant de siècles ! Et pourquoi ne s'étonne-t-elle pas de l'influence du soleil sur la nature ? Oui, pour le bonheur du monde, le sacerdoce fut tout puissant contre la barbarie. Les sciences et la civilisation sont son ouvrage. Lumière des peuples, guide des rois, *il a fait*, selon l'expression d'un de ses ennemis, *les puissantes monarchies de l'Europe, comme une ruche est faite par les abeilles.*”

3. C'est surtout à l'époque de la découverte d'un monde nouveau que parut dans ses plus miraculeux développemens la puissance civilisatrice du clergé catholique. L'histoire seule de la civilisation du Paraguay est un prodige continu. C'est là que *l'esprit-prêtre*, livré à lui-même et à ses propres inspirations, créa, par le seul pouvoir de l'Évangile, une république si parfaite, que, dans ses rêves les plus brillans, l'imagination ne s'était présenté rien de semblable. Il semble que Dieu voulût montrer par une grande et incontestable preuve comment, dans les enseignemens de son sacerdoce, sont renfermées toutes les vérités réellement utiles et toute la félicité dont notre condition nous permet de jouir ici-bas. C'est donc *l'esprit-prêtre* qui a civilisé le monde ; c'est aussi le *parti-prêtre* qui a pu seul l'appeler à la liberté.

Un fait général domine l'histoire des peuples anciens : quand le sacerdoce catholique commença ses hautes fonctions, l'esclavage courbait le front de l'homme partout où il y avait eu des législateurs et des lois. Les vieilles monarchies de l'Orient l'avaient consacré, non pas seulement pour quelques individus et quelques familles, mais comme le premier droit de la guerre. L'extermination de l'ennemi, jusqu'aux enfans à la mamelle, étant alors avouée comme conséquence de la victoire, les vainqueurs se croyaient humains et généreux en se contentant de réduire les vaincus en servitude. Tel était aussi le droit public de ces fières républiques, si riches en belles phrases sur la dignité de l'homme. Athènes comptait 6,000 citoyens et 40,000 esclaves. Rome avait 2,000 propriétaires et 600,000 esclaves. Et chose incroyable ! il ne vint à l'idée d'aucun gouvernement de restreindre la servitude, ou de l'adoucir même par des réglemens de circonstance. L'espérance d'un meilleur avenir n'entra dans le monde qu'avec les prêtres catholiques. Ils publièrent la rédemption du monde sur le Calvaire ; et, à la vue de cette prodigieuse multitude d'esclaves, le grand Paul, sentant émouvoir ses entrailles, laissa éclat.

ter une voix libératrice et poussa le premier cri d'émancipation : *Enfans, prenez courage ; vous serez libres, puisque le Fils de Dieu vous a affranchis !*

“ Et nous ferions encore à nous demander, à quoi servent les prêtres ? à quoi sert la prédication des prêtres ? à quoi bon les sacremens administrés par les prêtres ? Hommes égarés ! la parole qu'ils vous prêchent a affranchi le monde ; et les cérémonies saintes de leur religion, ce baptême, cette pénitence, cette Eucharistie, cette extrême-onction sont les armes sacrées qui, dans leurs mains, ont brisé le despotisme sous lequel vous vivriez encore. Ce ne sont pas les orateurs et les publicistes, les écrivains et les savans, comme on voudrait vous le persuader, qui vous ont appelés à la liberté. Il y a dans cette liberté quelque chose de plus haut et de plus auguste que tout ce que peut y voir une verbeuse philanthropie...

“ Non content de faire disparaître la servitude, le sacerdoce catholique a rendu les petits honorables et sacrés aux yeux des grands ; il a revêtu le pauvre, l'infirme, l'homme délaissé, tout ce qu'il y a de plus méprisé et de plus souffrant dans le peuple même, d'une dignité si vénérable et si sublime, que les riches et les puissans sont venus demander la faveur de servir les misérables de leurs propres mains. Ce n'est pas tout encore. Quand, dans la profonde obscurité des dernières classes, l'œil de la religion a démêlé la pratique héroïque, constante, des vertus évangéliques, le chef suprême du sacerdoce catholique proclame la sainteté du simple artisan, de l'humble servante, du pauvre couvert de haillons, et il les déclare dignes d'être honorés par les plus grands monarques. On voudroit, ô mon Dieu ! persuader à ce peuple que nous sommes les ennemis de sa véritable grandeur : et le calendrier des saints que nous invoquons ne renferme presque que des noms de simples ouvriers, de domestiques, et même de malheureux esclaves ; et nous avons forcé les conquérans qui le dévotaient, les maîtres superbes qui le foulaient aux pieds, à se prosterner devant l'image d'un Pierre qui vivait de sa pêche, d'un Paul, corroyeur ; d'une Blandine, pauvre servante ; d'un Joseph, pauvre charpentier, et de mille autres infortunés vivant du travail de leurs mains ; à se mettre sous leur protection, et à leur rendre des honneurs incomparables...

“ Que veut-il donc de nous ce siècle marcheur, qui met sa gloire à se précipiter ? Le sait-il ? Eh ! n'applaudissons-nous pas à ses progrès dans les sciences, à ses perfectionnemens dans les arts ? Notre œil ne contemple-t-il pas avec orgueil l'Océan étonné de ses découvertes ? les vents impétueux obligés de venir expirer contre les flancs fragiles des vaisseaux auxquels son génie a donné des ailes ? les grandes cités répandues sur la terre, rapprochées comme par enchantement, et se touchant presque les unes les autres par la rapidité de leurs communications ? les hommes ne marchant plus, mais volant d'un lieu à un autre ? Le siècle marche, et où ? au rétablissement de la servitude ? Chemin de l'erreur, chemin de la vérité, il ne peut suivre que l'un ou l'autre. Dans le premier, malgré les sciences et les arts, marchèrent l'idolâtrie et la barbarie ; la religion catholique traça le second et l'ouvrit large et facile aux peuples régénérés. S'ils quittaient le nouveau pour reprendre l'ancien, ils arriveraient donc de nouveau au paganisme et à l'esclavage.”

Ces hautes pensées, exprimées dans un style si noble et si pur, se sont gravées profondément dans l'esprit de l'auditoire.



INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous avons reçu de l'obligeance de J. B. Meilleur, Ecr. Surintendant de l'Instruction publique, une circulaire aux Commissaires de l'éducation qui témoigne du zèle de ce digne Monsieur pour cette cause précieuse des intérêts canadiens. Nous nous associons à ses nobles efforts en insérant cette circulaire. Nous sommes en même temps persuadés que son appel sera entendu, et qu'il trouvera dans tous les hommes éclairés des coopérateurs à la Propagation de l'Instruction élémentaire en ce pays. On se souvient qu'un de ceux qui accusaient d'ignorance les Canadiens Français, faisait en même temps l'aveu passablement naïf que nous avions plus qu'eux des sciences qu'on apprend dans les livres. Nous avons pris acte de cet aveu. Il contestait seulement notre avancement dans certaines connaissances pratiques et industrielles. Eh bien, voici venir le moment où ils n'auront plus même un prétexte à ces reproches : l'éducation élémentaire devenue universelle, et sagement dirigée, nous initiera à ces sciences qu'ils ont prétendu leur appartenir trop exclusivement. Car les Canadiens Français ont su leur prouver assez de fois leurs progrès dans cette partie des connaissances humaines, pour qu'il ne soit plus permis de contester leur aptitude et leur supériorité de talents ici comme dans les autres branches de l'Éducation. Encore quelques années de zèle et de bonne administration, et le problème en question sera résolu en notre faveur. Et nous devons d'autant plus sûrement concevoir ces espérances, que la surintendance de nos écoles est confiée à l'un de nos plus honorables concitoyens, à un Canadien qui a fait ses preuves sous le double rapport de la science et des principes religieux.

BUREAU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
MONTREAL, 26 MAI 1842.

Monsieur,

Ayant plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, de me faire l'honneur de m'associer à vous dans l'administration de la loi qui pourvoit à l'établissement et au maintien des Ecoles Élémentaires, en me confiant la surintendance de l'Instruction publique, dans cette partie de la province appelée le Bas Canada, je me hâte de me mettre en rapport avec vous, pour solliciter votre bienveillance et votre coopération à cette œuvre si utile, afin d'atteindre le but important que cette loi se propose, celui de procurer à notre intéressante Jeunesse le bienfait inappréciable de l'Éducation.

Cette tâche agréable nous est imposée à tous collectivement, et à chacun de nous séparément; mais, pour pouvoir nous en acquitter avec honneur pour nous, et avec avantage et satisfaction pour les autres, il est essentiel de bien connaître l'étendue de nos pouvoirs, de bien comprendre la nature de nos devoirs respectifs, et surtout de bien s'entendre sur les moyens et la fin que la loi met à notre disposition. Car, nous ne pouvons nous dissimuler que, pour atteindre sûrement le but de la loi, nous avons des difficultés à surmonter, des obstacles à vaincre, des sacrifices à faire, et peut être aussi quelques préjugés à combattre. Il est donc bien important que, dès le début, nous nous armions de patience et de courage, et, qu'en tout temps, nous nous efforcions de mettre tout à contribution pour agir toujours avec cette confiance réciproque, ce zèle et cette concorde qui seuls promettent le succès dans toute entreprise difficile.

Cependant, dans l'exercice de notre ministère, une partie de l'administration de la loi nous étant à chacun spécialement dévolue, et me félicitant de pouvoir compter toujours

sur l'effet désiré de votre dévouement à la propagation de l'éducation, et de votre influence sur les citoyens de votre localité, pour l'avancement d'une aussi belle cause, je n'aurai pas la témérité de prendre sur moi de vous indiquer ce qui vous regarde, ni ce qui m'appartient en particulier ; mais j'ose me flatter que vous ne trouverez pas inutile, ni inopportun, que je vous fasse remarquer que la partie préliminaire de ce qui m'est imposé spécialement, comme un des premiers devoirs attachés à ma charge, attend, pour sa mise en action, le résultat de quelques procédés qui dépendent de vous en premier ressort.

Ce serait bien ici l'occasion favorable à énumérer les motifs puissans qui doivent nous animer à la vue du noble travail que nous sommes si heureusement appelés à nous partager, et de citer les mille raisons qui peuvent en faire sentir toute la force, si je pouvais un instant douter de votre bonne disposition et de vos lumières. Elites de la société, et formés au sein de la vertu et de la science, mieux que personne vous comprenez que, lorsqu'il s'agit de faire un bien qui est la source si féconde de tant d'autres biens, il ne doit y avoir qu'un esprit, qu'une volonté et qu'une action. En effet, il est évident que tout nous sollicite, tout nous presse de mettre promptement, à cette belle œuvre, une main active et constante, afin d'en faciliter, d'en accélérer l'exécution, et de la rendre plus efficace au succès d'une cause dont la Religion, la société et l'état peuvent également tirer les plus grands avantages.

Appelés à coopérer dans l'administration d'une loi dont le but est de répandre les connaissances utiles, nous devons nous trouver heureux qu'il ait plu à la Providence de nous choisir, entre tant d'autres amis de l'éducation, pour donner la première impulsion à une œuvre régénératrice et salutaire, qui doit commencer, dans le pays, une nouvelle ère de lumières, de prospérité et de bonheur. Cependant, cette œuvre est l'œuvre de tous, parce qu'elle nécessite la bonne volonté et la coopération de tous, et qu'elle doit influer sur le sort et sur la destinée de tous. Nous devons donc, pour l'opérer au plus grand avantage de tous, nous adresser avec confiance à nos concitoyens dans chaque localité, et leur faire bien comprendre qu'aucune considération, contraire au but important de la loi, ne doit les empêcher de nous accorder, incessamment, la bienveillance, l'aide, les secours et l'appui dont, pour l'atteindre sûrement, nous avons immédiatement et constamment besoin. Le travail, les inconvéniens et les peines auxquels il faut volontiers se soumettre, et les sacrifices de tout genre et de toute espèce qu'il est nécessaire de faire pour répondre à l'esprit de la loi, et faire le bien général, ne doivent nullement les décourager à la vue du bienfait de l'éducation. La jouissance et le bon usage des connaissances utiles, avec tous les biens qu'ils apportent, rempliront, plus tard, des sentimens de la plus vive reconnaissance, le cœur de la jeunesse qui, en appréciant leur valeur, ne cessera de bénir nos efforts.

Une volonté bien prononcée, et guidée par la prudence et par les lumières de la raison et d'un intérêt bien entendu, sera sous ce rapport, très-certainement efficace, et ne peut manquer d'obtenir un succès parfait et éclatant.

Ces considérations ne sont qu'une faible expression de l'intérêt tout particulier que m'a témoigné Sir Charles Bagot pour le succès d'une aussi belle entreprise, lorsque, me chargeant de la part que j'y dois prendre, Son Excellence me donna, pour toute instruction, l'ordre de ne rien épargner pour mettre la loi en pleine opération, au profit indistinct de tous. J'ose donc espérer que, faisant abstraction entière de toute autre chose, et qu'unissant nos efforts aux pouvoirs et aux moyens que nous donne, à cet effet, la loi de l'éducation, nous ferons, de part et d'autre, tous les sacrifices nécessaires pour propager l'instruction élémentaire d'une manière aussi générale et aussi utile que possible.

Pour cette fin désirable, la loi susdite met à notre disposition une certaine somme (partie de celle de cinquante mille livres, cours actuel) proportionnée, dans chaque District Municipal, et dans chaque arrondissement d'écoles, au nombre d'enfans y résidans, susceptibles de recevoir l'instruction, c'est-à-dire, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à seize. Or, la détermination de cette somme proportionnelle est de mon ressort, et pour offrir à chaque District celle qui lui appartient, il faudrait que par un recensement exact, vous voulussiez bien me faire connaître, aussitôt que possible, le nombre des enfans de l'âge précité, et que, pour se qualifier à la recevoir, l'on prélévât au terme de la loi, c'est-à-dire, "par cotisation ou autrement", une somme égale à celle qui sera ainsi offerte, en raison du nombre d'enfans capables d'aller à l'école, et ce, en sus de toute autre charge imposée par la loi.

Je ne saurais donc trop prier les personnes auxquelles il appartient, de vouloir bien mettre la plus grande diligence, 1^o à faire, dans chaque District Municipal, le recensement des enfans y résidans en âge de recevoir l'instruction, s'il n'est pas déjà fait ; 2^o à faire la division de chaque arrondissement d'écoles ; 3^o à n'envoyer une liste certifiée de ces procédés préliminaires ; 4^o à préparer les voies pour le prélèvement d'une somme égale à celle qui sera offerte à chaque District Municipal, en raison du nombre d'enfans y résidans en âge d'aller à l'école ; 5^o à engager des maîtres, à organiser les écoles, et à les mettre en pleine opération aussitôt que possible ; 6^o à préparer les voies pour le prélèvement de la somme de cinquante livres, cours actuel, pour l'acquisition d'une maison d'école dans chaque arrondissement où il n'y en a pas.

Voilà les premières exigences auxquelles les habitans de chaque District Municipal doivent se conformer, autrement ils seraient privés des secours pécuniaires, qu'en se qualifiant aux yeux de la loi, ils obtiendraient du gouvernement. J'ose donc me flatter que, toute autre considération cessant devant l'objet important que nous devons tous avoir constamment en vue, partout nous nous hâterons d'adopter, à l'unanimité, la marche qui nous est prescrite, dans l'intérêt de l'éducation, et si, aux termes de la loi, je me permettais de faire une suggestion, ce serait de ne pas diviser les District Municipaux en un trop grand nombre d'arrondissemens d'écoles, parce que c'aurait inévitablement l'effet de retarder, plutôt que d'avancer la propagation de la bonne éducation. En augmentant ainsi le nombre des arrondissemens, on augmenterait le nombre des maîtres, et on diminuerait par là même leurs émolumens, en proportion de leur nombre respectif, ce qui rendrait comme impossible l'obtention d'un nombre suffisant de maîtres, et surtout de maîtres suffisamment instruits. Car, parmi ceux qui sont qualifiés et recommandables, sous tous les rapports, comme instituteurs, il n'en est guère qui soient disposés à se consacrer à l'enseignement de la Jeunesse, s'ils ne sont pas assurés de recevoir, pour leurs services importants, des émolumens qui les mettent en état de soutenir, convenablement, le rang respectable qu'ils doivent tenir dans la bonne société. D'où il suit que, sans l'assurance d'émolumens convenables pour les maîtres, il ne peut y avoir que très peu de bonnes écoles, ce qui serait frustrer, à la fois, et la loi et l'intention des parens. Il vaudrait mieux n'avoir, dans chaque paroisse ou township, que trois ou quatre écoles, et qu'elles fussent bonnes, que d'y en avoir un plus grand nombre, et qu'elles fussent mauvaises. Le tout vous est, néanmoins, entièrement soumis jusqu'au temps où, pour atteindre le but que nous propose la loi, nous pourrions nous concerter plus particulièrement, lors de la visite des Districts Municipaux que je me propose de commencer dans le mois de Juillet prochain.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant Serviteur,

J. B. MEILLEUR, S. I. P.

C O R R E S P O N D A N C E .

QUESTION DE SYNONYMES.

M. L'ÉDITEUR,

Au milieu des discussions grammaticales qui émeuvent le monde canadien, vous êtes resté seul, je crois, à vous abstenir. Bon gré, mal gré pourtant vous entrez dans cette noble carrière. Vous êtes aujourd'hui prié de feuilleter vos synonymes français, l'Académie de 1840 ou Napoléon-Landais, pour y trouver la solution d'une question de synonymes. Le cas, je l'espère, ne vous paraîtra point indigne de vos savantes recherches, il ne laisse pas d'avoir son importance : jugez-en plutôt.

Vous nous parliez dernièrement d'un certain prédicant impoliment éconduit de Ramsay (1). Ce vrai homme d'Horace ne s'est point laissé abattre

(1) Un de ceux qui, quelques jours après, ont signé la profession de foi dont vous avez dû recevoir des nouvelles.

par l'adversité ; au contraire pour réparer l'échec, il a tenté un coup décisif. Il ne s'agissait pas moins que de convertir à la foi en *Christ* les missionnaires de Ste. Elizabeth, le curé, le vicaire et tous les prêtres venus pour la mission. Vous voyez que l'idée était lumineuse. Ces Messieurs ne voulant point laisser échapper le moment de la grâce, l'ont écouté religieusement. Il a commencé par la grande maxime protestante : La Bible, toute la Bible et rien que la Bible. *La Bible est nécessaire et seule nécessaire*, répétait-il avec confiance. *Puisque la Bible est seule nécessaire*, lui dit quelqu'un, *prouvez-nous cette vérité par la Bible et uniquement par la Bible*. Quand on vous le donnerait en cent, je suis certain que jamais vous ne devineriez quel texte il nous apporta pour prouver son dire. Le voici : Vous le trouverez dans la 7^{ème}. épître à Timothée, ch. 3, v 16 : *TOUTE L'ÉCRITURE DIVINEMENT INSPIRÉE EST UTILE POUR ENSEIGNER, POUR CONVAINCRE....—Vous voyez, messieurs, vous pouvez lire, UTILE, comprenez-vous ?*—Au contraire, disaient tous les assistants, nous n'y voyons guère. Mais lui, *ferme comme un rocher battu des vagues*, rep: tait imperturbablement : *vous comprenez, messieurs ! vous comprenez, chers Canadiens !*—Eh non, monsieur, nous ne comprenons guère qu'utile soit synonyme de nécessaire et de seul nécessaire ; par exemple, votre prédication dans le pays est utile pour prouver, par son absurdité, la religion catholique, pourtant elle n'était nullement nécessaire : nous nous en serions fort bien passés. Il n'en démorit pas pour cela : *vous comprenez, messieurs, vous comprenez !* (1) *il y a bien UTILE, lisez*, et dites que cela ne veut pas dire nécessaire. Personne ici n'a compris ; il y avait pourtant huit prêtres et près de 100 autres personnes. Je ne sais si vous comprenez mieux à Montréal. Peut-être peut-il se faire que les choses aient changé depuis que nous sommes ici dans nos bois où les grammaires françaises pénètrent aussi difficilement qu'en Suisse. En conséquence de ce, nous vous prions, vous au centre des lumières, de consulter sur cette importante question les auteurs récents, voire l'auteur du Manuel de langue française ou la *Gazette de Québec*, et si vous ne trouvez dans aucun auteur français ou canadien cette nouvelle synonymie veuillez bien consulter quelque grammair suisse ; je pense que vous y trouverez quelque chose de satisfaisant ; alors ayez la complaisance de nous faire part de votre découverte. En attendant, nous pauvres ignorans Canadiens, serons bien obligés de croire jusqu'à nouvel ordre qu'il y a dans la langue française quelque légère différence entre *utile*, *très-utile* même d'une part, et *nécessaire* surtout *seul nécessaire* de l'autre.

UN ASSISTANT.

Nous sommes désespérés de n'avoir pas mieux compris que notre spirituel correspondant les profonds raisonnemens et les discussions lumineuses du ministre Suisse. En revanche nous avons parfaitement compris que des religions, prêchées et défendues par de pareils hommes, doivent contribuer à l'affermissement du catholicisme, après avoir contribué à l'amusement de ceux qui ont le courage et le loisir de les regarder en face. Nous nous sentons le besoin de remercier Dieu de nous donner de tels ennemis, des adversaires plus ridicules encore que leurs symboles.

(1) A la lettre, il a répété ces mots au moins 25 fois en un quart d'heure.

On nous annonce en même tems que trois ministres... (nous ne savons de quelle secte ; *peut-être* qu'eux-mêmes pourraient nous l'apprendre) ont eu la prétention et la maladresse de soutenir une conférence, à Ste. Elizabeth, avec les PP. Missionnaires. Mais comme on suspectait leur bonne foi, on leur demanda tout d'abord une *profession de foi écrite*. Après bien des résistances, ils en donnèrent une dans laquelle ils eurent la raiveté de nier la *Consubstantialité du Verbe* et l'*efficacité du Bapême pour la remission des péchés*. A cette découverte la discussion fut ajournée ; car on s'attendait à trouver là quelque sorte de chrétiens, et on ne voulait pas disputer avec des gens qui ne croyaient pas à la nécessité du Bapême. Cependant on reprit les conférences pour leur malheur et leur éternelle confusion. On nous a promis des détails ultérieurs, que nous ferons connaître aussitôt qu'ils nous seront parvenus.—*Note de l'Editeur.*



MM. Poiré et Olscamp arrivèrent mercredi en cette ville revenant de leur mission au lac Abbitibi. Ils n'ont pu se rendre aussi loin qu'ils l'avaient projeté, leur canot se trouvant considérablement endommagé, et d'autres circonstances s'opposant à l'ardeur de leur zèle évangélique. Il sont repartis le même jour pour Québec.

ANGLETERRE.—Le Rév. M. Hall a déclaré du haut de la chaire dans la chapelle de Moorfields, le dimanche 18 mai, que l'augmentation des catholiques dans le district de Londres, seulement depuis 1837, s'élève au dessus de 26,000 âmes ; ce qui ne fait pas la moitié de l'augmentation du district du Nord, où, le catholicisme fait des progrès encore bien plus rapides.

(*True Tablet.*)

ESPAGNE.—Mgr. l'évêque de Tuy vient d'adresser au congrès des députés à Madrid, une nouvelle exposition en faveur des droits de l'Eglise. "Pénétré de la plus amère douleur, dit le prélat, il se voit obligé pour la seconde fois à fatiguer l'attention du congrès à cause du projet de loi lu par le secrétaire de grâce et justice devant les cortès.... Le projet portant sur des intérêts tellement vitaux pour l'Espagne qu'on peut dire qu'ils sont de vie ou de mort, il n'est point permis aux évêques de garder le silence, au risque non seulement de leur propre salut, mais même au grave péril de celui des âmes que Dieu leur a confiés et dont il doit leur demander compte un jour." Il renouvelle encore la protestation "qu'aucune intention hostile au gouvernement, aucun esprit de partialité ni d'opposition, mais le seul accomplissement de ses devoirs épiscopaux dirigera sa plume et ses paroles. S'il lui échappe un seul mot qui soit contraire à ces intentions, qu'on tienne ce mot pour non prononcé et rétracté dès ce moment même." L'évêque, après cette déclaration, combat les projets de loi par toutes les autorités de l'Ecriture, de la tradition, des saints pères et des conciles.

Le *Catolico* nous apprend que vingt-trois religieux espagnols, augustins et dominicains, se sont embarqués à Santander pour les îles Philippines.

Le gouverneur ecclésiastique du diocèse de Calahorra et de la Cazada, D. P. Zaramdia, a été condamné en première instance à huit années d'exil hors du territoire du diocèse et à dix lieues de ses limites. On peut encore espérer que la sentence d'un tribunal supérieur annulera cette condamnation inique.

De toutes parts sont envoyés aux organes de l'Espagne catholique des protestations de foi, des témoignages de piété, des récits où se manifeste un esprit de religion ardente et profonde. Nous croyons sentir, en parcourant ces pages, un mouvement sympathique se propageant d'un lieu à l'autre et réveillant partout les flammes d'une charité atténuée. Pour faire juger à nos lecteurs le caractère de cette nouvelle émotion qui agite le cœur de l'Espagne, nous traduisons un récit qui est adressé au journal la *Cruz*, d'un lieu peu connu nommé Lanjarou :

“ Notre bourg, religieux par essence, dit une lettre, a célébré avec la plus grande édification la semaine sainte et la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Tous les habitans ont répondu à la piété de leurs ancêtres : se voyant privés par l'ordre du gouverneur ecclésiastique et du chef politique des processions de la semaine sainte, ils ont respectueusement accouru au corps municipal pour obtenir que le *Saint Enterrement* sortit comme de coutume. Les magistrats refusaient d'enfreindre une juste obéissance ; alors, comme par enchantement et d'un mouvement simultané, toute la population se réunit à la porte de la paroisse, et commença à demander avec larmes et à grands cris que le *Saint Enterrement* sortit.

“ L'ayuntamiento fit voir quelle responsabilité retomberait sur lui, le peuple répondit de concert *qu'il satisfèrait lui-même l'autorité*. Il m'est impossible de décrire l'ordre, l'esprit religieux et l'édification qui accompagnèrent le *Saint Enterrement*. On y voyait plus de sept cents cierges, nombre extraordinaire eu égard à celui des habitans. La procession était suivie d'une multitude de femmes et de petits enfans qui, transportés d'une joie vraiment céleste, ne cessaient de crier : *Vive la religion catholique !* et ce cri, se propageant dans toute la procession comme par une force électrique, fut le seul qu'on entendit pendant toute la station. Que de pensées assaillaient mon imagination en présence de cette pieuse scène !... Dieu entendra avec clémence les gémissemens de ce peuple religieux, et il prendra compassion de toutes nos infortunes..”—*Univers*.

ÉTATS-UNIS.—Le Révd. J. R. Rayley, de l'église épiscopale protestante de New-York, a embrassé la foi catholique le 28 avril, dans l'église de Jésus, à Rome. Après avoir terminé sa retraite spirituelle, il reçut la confirmation et la Ste. Eucharistie des mains du Cardinal Franzoni dans les appartemens de St. Ignace. M. Rayley est un homme de connaissances profondes et variées ; et, depuis quelques années qu'il s'était dévoué au service de la religion, il a étudié mûrement la foi qu'il a enfin embrassée. (*Belfast Vindicator*.)



CONVERSION DE M. RATISBONNE,

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

(SUITE ET FIN.)

“ Quelle était donc, ô mon Dieu, cette impulsion irrésistible qui me faisait faire ce que je ne voulais pas ? N'était-ce pas la même qui de Strasbourg me poussait en Italie, malgré les invitations de Valence et de Paris ? la même qui de Naples me poussait à Rome, malgré ma détermination d'aller en Sicile ? la même qui à Rome, à l'heure de mon départ, me força de faire la visite qui me répugnait, tandis que je ne trouvais plus le temps de faire aucune de celles que j'aimais ? O conduite providentielle ! Il y a donc une mystérieuse influence qui accompagne l'homme sur la route de la vie ! J'avais reçu à ma naissance le nom de Tobie avec celui d'Alphonse. J'oubliai mon premier nom ; mais l'ange invisible ne l'oublia point. C'était là le véritable ami que le ciel m'avait envoyé ; mais je ne le connaissais pas. Hélas ! il y a tant de Tobies dans le monde qui ne connaissent point ce guide céleste et qui résistent à sa voix !

“ Mon intention n'était pas de passer le carnaval à Rome, mais je voulais voir le Pape, et M. de Bussières m'avait assuré que je le verrais au premier jour à Saint-Pierre. Nous allâmes faire quelques courses ensemble. Nos conversations avaient pour objet tout ce qui frappait nos regards : tantôt un monument, tantôt un tableau, tantôt les mœurs du pays, et à ces divers sujets se mêlèrent toujours les questions religieuses. M. de Bussières les amenaient

si naïvement, y insistait avec une ardeur si vive, que plus d'une fois, dans le secret de ma pensée, je me disais que, si quelque chose pouvait éloigner un homme de la religion, c'était l'insistance même qu'on mettait à le convertir. Ma gaieté naturelle me portait à rire des choses les plus graves, et aux étincelles de mes plaisanteries se joignait le feu infernal de blasphèmes auxquels je n'ose penser aujourd'hui, tellement j'en suis effrayé.

“ Et cependant M. de Bussières, tout en m'exprimant sa douleur, demeurait calme et indulgent. Il me dit même une fois : “ Malgré vos emportemens, j'ai la conviction qu'un jour vous serez chrétien, car il y a en vous un fond de droiture qui me rassure et me persuade que vous serez éclairé, “ dût pour cela le Seigneur vous envoyer un ange du ciel. ”

“—A la bonne heure, lui répondis-je, car autrement la chose serait difficile.”

“ En passant devant la *Scala Santa*, M. de Bussières se prit d'enthousiasme. Il se leva dans sa voiture, et se découvrant la tête, il s'écria avec feu : “ Salut, saint Escalier ! voici un pécheur qui vous montera un jour à “ genoux ! ”

“ Exprimer ce que produisit sur moi ce mouvement inattendu, cet honneur extraordinaire rendu à un *escalier*, serait chose impossible. J'en rais comme d'une action tout-à-fait insensée ; et quand plus tard nous traversâmes la délicieuse *villa Volkonski*, dont les jardins éternellement fleuris sont entrecoupés par les aqueducs de Néron, j'élevai la voix à mon tour, et je m'écriai en parodiant la première exclamation : “ Salut, vraies merveilles de “ Dieu ! c'est devant vous qu'il faut se prosterner, et non pas devant un “ escalier ! ”

“ Ces promenades en voiture se renouvelèrent les deux jours suivans et durèrent une ou deux heures. Le mercredi 19, je vis encore M. de Bussières, mais il semblait triste et abattu. Je me retirai, par discrétion, sans lui demander la cause de son chagrin. Je ne l'appris que le lendemain à midi, dans l'église de Saint-André-des-Frères.

“ Je devais partir le 22 ; car j'avais de nouveau retenu ma place pour Naples. Les préoccupations de M. de Bussières avaient diminué son ardeur prosélytique, et je pensais qu'il avait oublié sa médaille miraculeuse, tandis que moi, je murmurais toujours avec une inconcevable impatience l'invocation perpétuelle de saint Bernard.

“ Cependant, au milieu de la nuit du 19 au 20, je me réveillai en sursaut : je voyais fixe devant moi une grande croix noire d'une forme particulière et sans Christ. Je fis des efforts pour chasser cette image ; mais je ne pouvais l'éviter, et je la retrouvais, toujours devant moi, de quelque côté que je me tournasse. Je ne pourrais dire combien de temps dura cette lutte. Je me rendormis ; et le lendemain, à mon réveil, je n'y pensais plus.

“ J'avais à écrire plusieurs lettres ; et je me rappelle que l'une d'elles, adressée à la jeune sœur de ma fiancée, se terminait par ces mots : *Que Dieu vous garde !*... Depuis, j'ai reçu une lettre de ma fiancée, sous la même date du 20 janvier ; et, par une singulière coïncidence, cette lettre finissait par les mots : *Que Dieu vous garde !*... Ce jour-là était, en effet, sous la garde de Dieu !...

“ Toutefois, si quelqu'un m'avait dit dans la matinée de ce jour : *Tu t'es*

levé juif, et tu te coucheras chrétien...; si quelqu'un m'avait dit cela, je l'aurais regardé comme le plus fou des hommes.

“ Le jeudi 20 janvier, après avoir déjeuné à l'hôtel et porté moi-même mes lettres à la poste, j'allai chez mon ami Gustave, le piétiste, qui était revenu de la chasse, excursion qui l'avait éloigné pendant quelques jours.

“ Il était fort étonné de me retrouver à Rome. Je lui en expliquai le motif: c'était l'envie de voir le pape.

“ Mais je partirai sans le voir, lui dis-je, car il n'a pas assisté aux cérémonies de la Chaire de saint Pierre, où l'on m'avait fait espérer qu'il se trouverait.”

“ Gustave me consola ironiquement en me parlant d'une autre cérémonie tout-à fait curieuse qui devait avoir lieu, je crois, à Sainte-Marie-Majeure. Il s'agissait de la bénédiction des animaux. Et, sur cela, assaut de calembourgs et de quolibets, tels qu'on peut se figurer entre un juif et un protestant.

“ Nous nous séparâmes vers onze heures, après nous être donné rendez-vous au lendemain; car nous dûmes aller examiner ensemble un tableau qu'avait fait faire notre compatriote, le baron de Lotzbeck. Je me rendis dans un café sur la place d'Espagne pour y parcourir les journaux; et j'y m'y trouvais à peine, quand M. Edmond Humann, le fils du ministre des finances, vint se placer à côté de moi, et nous causâmes très-joyeusement sur Paris, les arts et la politique. Bientôt un autre m'aborde, c'était un protestant M. Alfred de Lotzbeck, avec lequel j'eus une conversation plus futile encore; nous parlâmes de chasse, de plaisirs, des jouissances du carnaval, de la soirée brillante qu'avait donnée la veille le duc de Torlonja. Les fêtes de mon mariage ne pouvaient être oubliées, j'y invitai M. de Lotzbeck, qui me promit positivement d'y assister.

“ Si en ce moment (car il était midi) un troisième interlocuteur s'était approché de moi et m'avait dit: “ Alphonse, dans un quart d'heure tu adoreras Jésus-Christ, ton Dieu et ton Sauveur, et tu seras prosterné dans une pauvre église, et tu te frapperas la poitrine aux pieds d'un prêtre, dans un couvent de Jésuites où tu passeras le carnaval pour te préparer au baptême, prêt à t'immoler pour la foi catholique; et tu renonceras au monde, à ses pompes, à ses plaisirs; à la fortune, à tes espérances, à ton avenir; et, s'il le faut, tu renonceras encore à ta fiancée, à l'affection de ta famille, à l'estime de tes amis, à l'attachement des Juifs... et tu aspireras plus qu'à suivre Jésus Christ et à porter sa croix jusqu'à la mort....”

Je dis que, si quelque prophète m'avait fait une semblable prédiction, je n'aurais jugé qu'un seul homme plus insensé que lui: c'eût été l'homme qui aurait cru à la possibilité d'une telle folie!

“ Et cependant c'est cette folie qui fait aujourd'hui ma sagesse et mon bonheur.

“ En sortant du café je rencontraï la voiture de M. Théodore de Bussières. Elle s'arrêta, et je fus invité à y monter pour une partie de promenade. Le temps était magnifique, et j'acceptai avec plaisir. Mais M. Bussières me demanda la permission de s'arrêter quelques minutes à l'église de Saint-André-des-Frères, qui se trouvait presque à côté de nous, pour une commission qu'il avait à remplir. Il me proposa de l'attendre dans une voiture; je pré-

férai sortir pour voir cette église. On y faisait des préparatifs funéraires, et je m'informai du nom du défunt qui devait y recevoir les derniers honneurs. M. de Bussières me répondit : " C'est un de mes bons amis, le comte de La Ferronnays ; sa mort subite, ajouta-t-il, est la cause de cette tristesse que vous avez dû remarquer en moi depuis deux jours.

" Je ne connaissais pas M. le comte de La Ferronnays ; je ne l'avais jamais vu, et je n'éprouvais d'autre impression que celle d'une peine assez vague qu'on ressent toujours à la nouvelle d'une mort subite. M. de Bussières me quitta pour aller retener une tribune destinée à la famille du défunt. — " Ne vous impatientez pas, me dit-il en montant au cloître, ce sera l'affaire de deux minutes...."

" L'église de Saint-André est petite, pauvre et déserte ;... je crois y avoir été à peu près seul ;... aucun objet d'art n'y attirait mon attention ; je promenais machinalement mes regards autour de moi, sans m'arrêter à aucune pensée ; je me souvins seulement d'un chien noir qui sautait et bondissait devant mes pas.... Bientôt ce chien disparut, l'église tout entière disparut, je ne vis plus rien.... ou plutôt, ô mon Dieu, je vis une seule chose !!!

" Comment serait-il possible d'en parler ! Oh ! non, la parole humaine ne doit point essayer d'exprimer ce qui est inexprimable ; toute description, quelque sublime qu'elle puisse être, ne serait qu'une profanation de l'ineffable vérité.

" J'étais là, prosterné, baigné dans mes larmes, le cœur hors de moi-même quand M. de Bussières me rappela à la vie.

" Je ne pouvais répondre à ses questions précipitées, mais enfin je saisis la médaille que j'avais laissée sur ma poitrine ; je baisai avec effusion l'image de la Vierge rayonnante de grâces.... Oh ! c'était bien elle !

" Je ne savais où j'étais ; je ne savais si j'étais Alphonse ou un autre ; j'éprouvais un si total changement, que je me croyais un autre moi-même... je cherchais à me retrouver, et je ne me retrouvais pas... La joie la plus ardente éclata au fond de mon âme ; je ne pus parler ; je ne voulus rien révéler ; je sentais en moi quelque chose de solennel et de sacré qui me fit demander un prêtre... on m'y conduisit, et ce n'est qu'après en avoir reçu l'ordre positif, que je parlai selon qu'il m'était possible, à genoux et le cœur tremblant.

" Mes premiers mots furent des paroles de reconnaissance pour M. de La Ferronnays et pour l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. Je savais d'une manière certaine que M. de La Ferronnays avait prié pour moi ; mais je ne saurais dire comment je l'ai su, pas plus que je ne pourrais rendre compte des vérités dont j'avais acquis la foi et la connaissance. Tout ce que je puis dire, c'est qu'au moment du geste, le bandeau tomba de mes yeux : non pas un seul bandeau, mais toute la multitude de bandeaux qui m'avaient enveloppé disparurent successivement et rapidement, comme la boue et la glace sous l'action d'un brûlant soleil.

" Je sortais d'un tombeau, d'un abîme de ténèbres, et j'étais vivant, parfaitement vivant.... mais je pleurais ! je voyais au fond de l'abîme les misères extrêmes d'où j'avais été tiré par une miséricorde infinie : je frissonnais à la vue de toutes mes iniquités, et j'étais stupéfait, attendri, écrasé d'admiration et de reconnaissance.... Je pensais à mon frère avec une indicible

joie ; mais à mes larmes d'amour se mêlèrent des larmes de pitié. Hélas ! tant d'hommes descendent tranquillement dans cet abîme, les yeux fermés par l'orgueil et l'insouciance... ils y descendent, ils s'engloutissent tout vivans dans les horribles ténèbres ;... et ma famille, ma fiancée, mes pauvres sœurs !!! Oh ! déchirante anxiété ! C'est à vous que je pensais, ô vous que j'aime ! c'est à vous que je donnais mes prières.. Ne lèverez-vous pas les yeux vers le Sauveur du monde, dont le sang a effacé le péché originel ? Oh ! que l'empreinte de cette souillure est hideuse ! Elle rend complètement méconnaissable la créature faite à l'image de Dieu.

« On me demande comment j'ai appris ces vérités, puisqu'il est avéré que jamais je n'ouvris un livre de religion, jamais je ne lus une seule page de la Bible, et que le dogme du péché originel, totalement oublié ou nié par les juifs de nos jours, n'avait jamais occupé un instant ma pensée ; je doute même d'en avoir connu le nom. Comment donc suis-je arrivé à cette connaissance ? Je ne saurais le dire. Tout ce que je sais, c'est qu'en entrant à l'église j'ignorais tout, et qu'en sortant je voyais clair. Je ne puis expliquer ce changement que par la comparaison d'un profond sommeil, ou bien par l'analogie d'un aveugle-né qui tout-à-coup verrait le jour ; il voit, mais il ne peut définir la lumière qui l'éclaire, et au sein de laquelle il contemple les objets de son admiration. Si on ne peut expliquer la lumière physique, comment pourrait-on expliquer une lumière qui, au fond, n'est que la vérité même ? Je crois rester dans le vrai, en disant que je n'avais nulle science de la lettre, mais que j'entrevois le sens et l'esprit des dogmes. Je sentais ces choses plus que je ne les voyais, et je les sentais par les effets inexprimables qu'elles produisirent en moi. Tout se passait au dedans de moi ; et ces impressions, mille fois plus rapides que la pensée, mille fois plus profondes que la réflexion, n'avaient pas seulement ému mon âme, mais elles l'avaient comme retournée et dirigée dans un autre sens, vers un autre but et dans une nouvelle vie.

« Je m'explique mal ; mais voulez vous, monsieur, que je renferme dans des mots étroits et secs des sentimens que le cœur même peut à peine contenir ?

« Quoi qu'il en soit de ce langage inexact et incomplet, le fait positif est que je me trouvais en quelque sorte comme un être nu, comme une table rase... Le monde n'était plus rien pour moi, les préventions contre le christianisme n'existaient plus ; les préjugés de mon enfance n'avaient plus la moindre trace ; l'amour de mon Dieu avait tellement pris la place de tout autre amour, que ma fiancée elle-même m'apparaissait sous un nouveau point de vue.. Je l'aimais comme on aimerait un objet que Dieu tient entre ses mains, comme un don précieux qui fait aimer encore davantage le donateur.

« Je répète que je conjurai mon confesseur, le R. P. de Villefort, et M. de Bussières, de garder un secret inviolable sur ce qui m'était arrivé. Je voulus m'ensevelir au couvent des Trappistes, pour ne plus m'occuper que de choses éternelles ; et aussi, je l'avoue, je pensais que, dans ma famille et parmi mes amis, on me croirait fou, qu'on me tournerait en ridicule et qu'ainsi mieux vaudrait échapper entièrement au monde, à ses jugemens.

“ Cependant les supérieurs ecclésiastiques me montrèrent que le ridicule, les injures et les faux jugemens faisaient partie du calice d'un vrai chrétien ; ils m'engagèrent à boire ce calice, et m'avertirent que Jésus-Christ avait annoncé à ses disciples, des souffrances, des tourmens et des supplices. Ces graves paroles, loin de me décourager, enflammèrent ma joie intérieure ; je me sentais prêt à tout, et je sollicitais vivement le baptême. On voulut le retarder : “ Mais, quoi ! n'écriais-je, les Juifs qui entendirent la prédication “ des apôtres, furent immédiatement baptisés, et vous voulez m'ajourner, “ parce que j'ai entendu la Reine des apôtres ! ” Mes émotions, mes desirs véhémens, mes supplications touchèrent les hommes charitables qui m'avaient recueilli, et on me fit la promesse, à jamais bienheureuse, du baptême !

“ Je ne pouvais presque pas attendre le jour fixé pour la réalisation de cette promesse, tellement je me voyais difforme devant Dieu ! Et cependant que de bonté, que de charité ne m'a-t-on pas témoigné pendant les jours de ma préparation ! J'étais entré au couvent des Pères Jésuites pour vivre dans la retraite, sous la direction du R. P. de Villefort qui nourrissait mon âme de tout ce que la parole divine a de plus suave et de plus onctueux. Cet homme de Dieu n'est pas un homme : c'est un cœur, c'est une personnification de la cèleste charité ! Mais à peine avais-je les yeux ouverts que je découvris autour de moi bien d'autres hommes de ce même genre, dont le monde ne se doute pas. Mon Dieu, que de bonté, que de délicatesse et de grâce dans le cœur de ces vrais chrétiens ! Tous les soirs, pendant ma retraite, le vénérable supérieur-général des Jésuites venait lui-même jusqu'à moi et versait dans mon âme un baume du ciel. Il me disait quelques mots, et ces mots semblaient s'ouvrir et grandir en moi, à mesure que je les écoutais, et ils me remplissaient de joie, de lumière et de vie !

“ Ce prêtre, si humble et à la fois si puissant, aurait pu ne point me parler, car sa seule vue produisait en moi l'effet de la parole ; son souvenir, aujourd'hui encore, suffit pour me rappeler la présence de Dieu et allumer ma plus vive reconnaissance. Je n'ai point de termes pour exprimer cette reconnaissance ; il me faudrait un cœur bien autrement vaste et cent bouches, pour dire quel amour je ressens pour ces hommes de Dieu, pour M. Théodore de Bussières, qui a été l'ange de Marie, pour la famille de M. de La Ferronnays, à laquelle je porte une vénération et un attachement au-dessus de toute expression !

“ Le 31 janvier arriva enfin ; et ce ne sont plus quelques âmes, mais toute une multitude d'âmes pieuses et charitables qui m'enveloppèrent en quelque sorte de tendresse et de sympathie ! Combien je voudrais les reconnaître et les remercier ! Puissent-elles toujours prier pour moi, comme je prie pour elles !

“ O Rome, quelle grâce j'ai trouvée dans ton sein !

“ La Mère de mon Sauveur avait tout disposé d'avance ; car elle avait fait venir là un prêtre français pour me parler ma langue maternelle au moment solennel du baptême : c'est M. Dupanloup, dont le souvenir se rattachera toute ma vie aux émotions les plus vives que j'aie éprouvées. Heureux ceux qui l'ont entendu ! car les échos de cette puissante parole, qu'on a répétée plus tard, ne rendront jamais l'effet de la parole elle-même. Oh !

oui, je sentais qu'elle était inspirée par celle-là même qui faisait l'objet du discours.

“ Je ne rapporterai point les choses qui regardent mon baptême, ma confirmation et ma première communion, grâces ineffables que j'ai toutes reçues en ce même jour des mains de S. E. le cardinal Patrizi, vicaire de Sa Sainteté.

“ J'aurais trop à vous dire si je m'abandonnais à vous rendre mes impressions, si je redisais ce que j'ai vu, entendu et ressenti... si je rappelais surtout la charité qui m'a été prodiguée. Je nommerai seulement ici l'éminentissime cardinal Mezzofante... Le Seigneur a doté cet illustre personnage du don des langues, comme une récompense accordée à un cœur qui se fait tout à tous.

“ Une dernière consolation m'était réservée.

“ Vous vous rappelez quel était mon désir de voir le Saint-Père, désir ou plutôt curiosité qui m'avait retenu à Rome. Mais j'étais loin de me douter dans quelles circonstances ce désir se réaliserait. C'est en qualité d'enfant nouveau-né de l'Eglise que je fus présenté au Père de tous les fidèles. Il me semble que dès mon baptême j'éprouvai pour le Souverain Pontife les sentimens de respect et d'amour d'un fils ; j'étais donc bien heureux quand on m'annonça que je serais conduit à cette audience sous les ailes du R. P. général des Jésuites ; mais pourtant je tremblais car je n'avais jamais paru devant les grands du monde, et ces grands me paraissaient alors bien petits en comparaison de cette vraie grandeur. J'avoue que toutes les majestés du monde me semblaient concentrées sur celui qui possède ici-bas la puissance de Dieu, sur le Pontife qui, par une succession non interrompue, remonte à Saint-Pierre et au grand-prêtre Aaron, le successeur de Jésus-Christ lui-même, dont il occupe la chaire inébranlable !

“ Je n'oublierai jamais la crainte et les battemens de cœur qui m'oppressaient en entrant au Vatican, en traversant tant de vastes cours, tant de salles imposantes qui conduisent au sanctuaire du Pontife. Mais toutes ces anxiétés tombèrent et firent place à la surprise et à l'étonnement, quand je le vis lui-même si simple, si humble et si paternel ! Ce n'était point un monarque, mais un père dont la bonté extrême me traitait comme un enfant bien-aimé !

“ Mon Dieu, en sera-t-il ainsi au dernier jour, quand il faudra paraître devant vous pour rendre compte des grâces reçues ? On tremble à la pensée des grandeurs de Dieu et l'on redoute sa justice ; mais à la vue de sa miséricorde, la confiance renaîtra sans doute, et avec la confiance, un amour et une reconnaissance sans bornes.

“ Reconnaissance ! telle sera désormais ma loi et ma vie ! Je ne puis l'exprimer en paroles, mais je tâcherai de l'exprimer par mes actes...

“ Les lettres de ma famille me rendent toute ma liberté : cette liberté, je la consacre à Dieu et la lui offre dès à présent, avec ma vie entière, pour servir l'Eglise et mes frères, sous la protection de Marie !

“ MARIE-ALPHONSE RATISBONNE.”